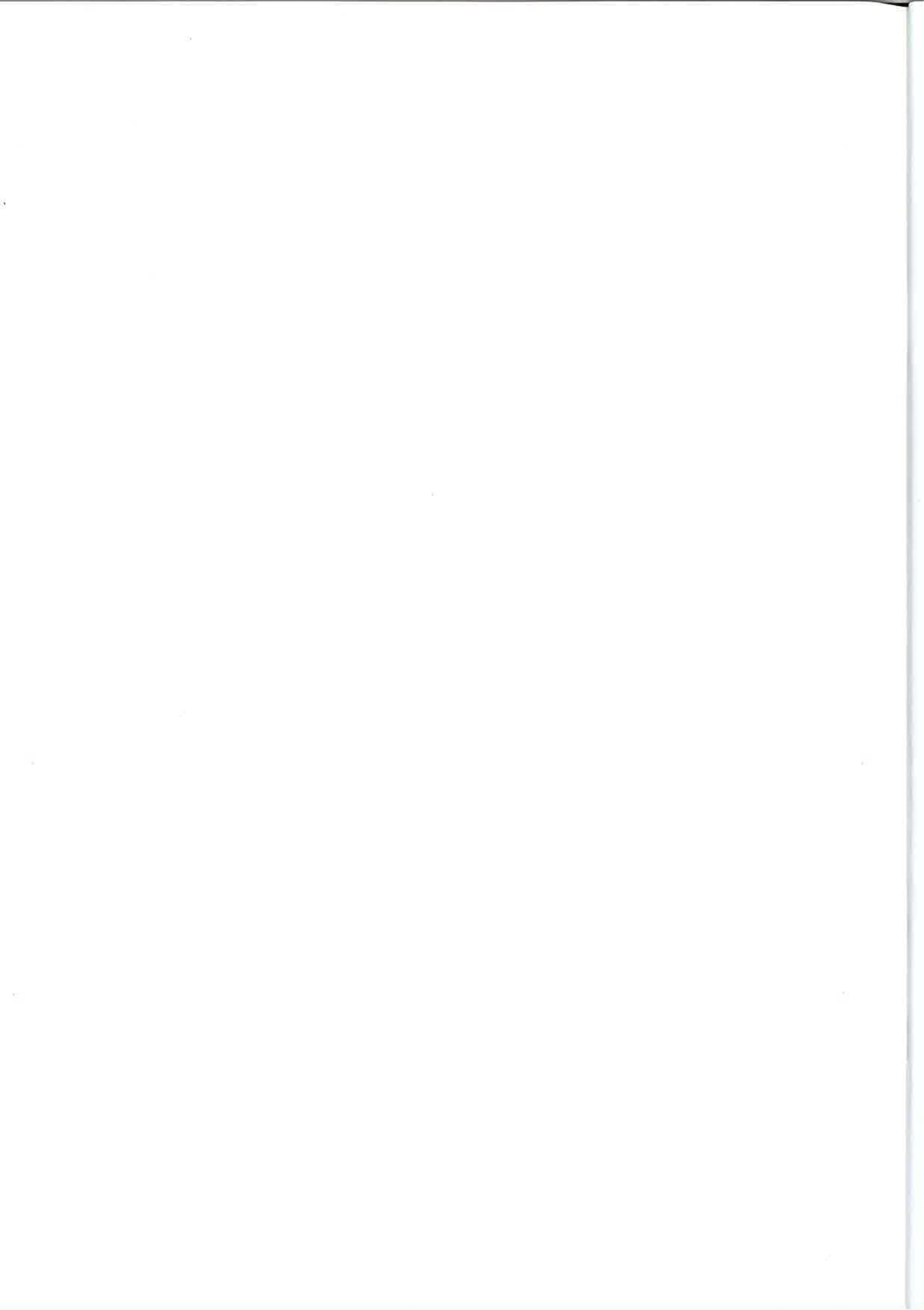


ALRANCE



Bulletin Municipal 2014

Nº16



Le Mot du Maire

L'horloge du temps dans son mouvement incessant vient de franchir un cap supplémentaire. 2014 a vécu. En ce début d'année, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2015, remplie de santé et du meilleur épanouissement possible dans votre vie familiale et professionnelle ainsi que beaucoup de réussite scolaire pour les plus jeunes.

Ces périodes de vœux sont des moments forts d'optimisme avec l'espoir d'un avenir meilleur que nous sommes tous en droit d'attendre et que nous souhaitons les uns aux autres.

Malgré cela, les réalités quotidiennes s'imposent à nous et sur le plan économique, cette crise qui a débuté en 2008 et que nous pensions passagère s'est installée durablement, freinant notre économie par une baisse de la croissance et du pouvoir d'achat. Dans sa démarche de réduction de la dette, l'Etat revoit à la baisse les dotations accordées aux communes. Votre collectivité, soucieuse de ne pas augmenter la pression fiscale est prise en tenaille entre des recettes en diminution et des dépenses de fonctionnement revues à la hausse. Cette année, une surcharge directement liée à la réforme des nouveaux rythmes scolaires est venue accroître nos dépenses. Ce sont évidemment les investissements, en bout de la chaîne financière des communes, qui sont les variables d'ajustement de cet équilibre financier délicat.

En 2014, c'est l'aménagement du restaurant « Le Chaudron » et sa reprise par Christophe RIVIERE qui a été le fait marquant pour notre village. L'activité de ce commerce dépasse nos espérances et j'en profite pour remercier Christophe pour son professionnalisme, son sens de l'accueil et sa gentillesse.

En 2015 ce sont l'aménagement du cœur de village et de la départementale en traverse du Bourg qui seront nos priorités. Les études techniques ainsi que le montage financier désormais terminés, une consultation des entreprises va être lancée pour un démarrage des travaux aux mois d'avril. Nous avons de bonnes raisons de penser que le Conseil Général embrayera simultanément sur l'élargissement de la départementale jusqu'à la « Croix des Meurtriers ».

Avec la Communauté de Communes Lévézou Pareloup, les travaux sur notre voirie seront poursuivis. Après quelques mois de retard, la réfection du pont sur la conduite forcée à Flauvelou débutera en mars.

Le « circuit Circum Lacustre » que nous sommes en train de mettre en place avec la commune de Villefranche de Panat sur les rives du lac et sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes se poursuivra. La première tranche de travaux soumise à un dossier de déclaration sur la zone urbanisée pour une longueur de 3 kms est à présent terminée. Le dossier concernant la deuxième tranche, longue de 7 kms est en cours et devrait être clos pour un début de travaux vers l'automne 2015. L'objectif de cet ouvrage est qu'il soit à la disposition du public pour la saison touristique 2016. Je remercie le

président de la Communauté de Communes, Arnaud Viala, ainsi que les services de la communauté et notamment Cyril Le Pachelet pour leur totale implication sur ce dossier très difficile.

2014 a été une année d'élection marquée par le renouvellement des conseils municipaux. Avec 6 conseillers sortants et 5 nouveaux élus, le conseil municipal est désormais bien installé dans un excellent état d'esprit avec la volonté des uns et des autres de s'impliquer, chacun à sa place, au service de la commune. J'en profite pour remercier la municipalité sortante avec laquelle s'est achevée une mandature passionnante et très efficace. En 2015, le renouvellement en mars des conseillers départementaux se fera désormais sur des cantons redessinés. Elle sera probablement doublée sur notre territoire avec une élection législative partielle pour élire le nouveau député qui remplacera Alain MARC, désormais sénateur. En décembre auront lieu également les élections régionales, pour nous sur la nouvelle région qui regroupera Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon. Nous devons être conscients que ces nouveaux découpages territoriaux seront accompagnés d'un glissement progressif des compétences de nos communes vers des intercommunalités qui ont vocation à s'agrandir. Les élus se battent pour défendre au mieux les intérêts de leur petit territoire dans ce labyrinthe de collectivités nombreuses et interconnectées.

Avant de conclure, je remercie tous les employés communaux pour leur dévouement au service de la collectivité ainsi que les associations de notre territoire qui sont de formidables vecteurs d'animation et de vitalité dans notre commune rurale.

Je termine en vous renouvelant à tous mes meilleurs vœux pour 2015 en vous assurant que votre municipalité sera à votre écoute pour régler les difficultés qui se poseraient aux uns et aux autres, dans un souci permanent de travailler pour le mieux au service de chacun.

Bonne année 2015 à tous et bonne lecture.

Jean-Pierre DRULHE

Maire d'Alrance

BON A SAVOIR ...

• CARTES D'IDENTITE

1^{ère} demande :

- 1 copie de l'acte de naissance délivrée par la Mairie du lieu de naissance.
- 1 justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone fixe)
- 2 photos d'identité au format réglementaire
- Le livret de famille

Renouvellement :

- l'ancienne carte, 2 photos, 1 justificatif de domicile
- 25 € si vous ne pouvez pas fournir l'ancienne carte

• PASSEPORTS BIOMETRIQUES

Validité 10 ans. La demande est faite par le demandeur lui-même. Il doit fournir des timbres fiscaux :

- 86 € pour un demandeur majeur
- 42 € pour un mineur de quinze ans et plus
- 17 € pour un mineur de moins de 15 ans

(tarifs en vigueur au 01.01.2010)

Délai de délivrance : de 10 à 15 jours

Pièces à fournir :

- CERFA complété et signé
- extrait d'acte de naissance
- copie d'une pièce d'identité
- original d'un justificatif de domicile
- 2 photos

Pour un mineur, fournir également :

- copie de la pièce d'identité du parent qui autorise la délivrance du passeport
- copie du livret de famille
- éventuellement pièce justifiant l'exercice de l'autorité parentale (en cas de divorce)

Des pièces complémentaires pourront être demandées dans certains cas particuliers.

• INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes sont recevables de début septembre jusqu'au 31 décembre inclus.

• RECENSEMENT A 16 ANS

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se présenter à la mairie pour le recensement dans le mois anniversaire de leurs 16 ans. Il leur est alors délivré une attestation de recensement qui, complétée plus tard par l'attestation de participation à la JAPD, leur sera nécessaire pour tout examen ou diplôme d'état.

TARIFS COMMUNAUX

Salle des Fêtes ALRANCE

Périodes	Du 1 ^{er} octobre au 30 avril (chauffage compris)				Du 1 ^{er} mai au 30 septembre (chauffage non compris)			
	résidents	Ass./ non résidents	Prof. résidents	Prof. non résidents	résidents	Ass./ non résidents	Prof. Résidents	Prof. non résidents
SALLE	120,00	200,00	150,00	250,00	70,00	150,00	100,00	200,00
OFFICE	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00

Une caution de 500 euros est demandée lors de la réservation de la salle. La réservation doit se faire au minimum un mois avant la date choisie.

Salle des Fêtes de La Capelle

Périodes	Du 1 ^{er} octobre au 30 avril (chauffage compris)				Du 1 ^{er} mai au 30 septembre (chauffage non compris)			
	résidents	Ass./ non résidents	Prof. résidents	Prof. non résidents	résidents	Ass./ non résidents	Prof. Résidents	Prof. non résidents
SALLE	70,00	90,00	70,00	90,00	50,00	70,00	50,00	70,00

Une caution de 50 euros est demandée lors de la remise des clés de la salle.

Gratuites pour les associations communales

Matériel, mobilier

Tables 0,76 €l'unité

Chaises 0,15 €l'unité

Percolateur 5 €l'unité

Mise à disposition de la tonne à lisier 50 €par intervention

Tarifs divers

Tickets cantine 57 €le carnet de 15 repas

Garderie péri-scolaire 1 €par jour

Entrée à Peyrebrune 2 €(gratuit pour les -10 ans)

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 08 mars

- *Vote des comptes administratifs de la Commune, des services de l'assainissement, transports scolaires, lotissement Les Grands Chênes et restaurant Le Chaudron.*

Jean-Pierre Drulhe présidait le dernier conseil municipal de la mandature. C'est avec un peu d'émotion qu'il a remercié les élus qui se sont investis pendant 6 ans au service de la commune, chacun à sa place, avec toujours beaucoup d'écoute et de respect les uns pour les autres.

Le compte administratif de la commune fait ressortir en section de fonctionnement un total de dépenses de 263.377,30 € pour un montant de recettes à hauteur de 418.888,78 €. Le résultat positif de la section de fonctionnement s'élève à 155.511,48 €. En ce qui concerne la section d'investissement le montant des dépenses s'élève à 262.597,40 € pour un montant de recettes de 543.581,16 €.

Pour le budget du Restaurant Le Chaudron : section d'investissement dépenses 187.355,06 € et recettes 60.000,00 €.

Lotissement Les Grands Chênes : section de fonctionnement recettes de 46.667,00 € qui correspondent à la vente de 2 lots à des particuliers et à la vente des îlots des SAPA à la commune.

Le compte administratif du budget transports scolaires fait apparaître un solde d'exécution positif de 22.926,89 €.

Tous les conseillers municipaux étaient présents lors de cette séance et tous les comptes administratifs ont été votés à l'unanimité.

Samedi 29 mars

- *Election du Maire*
- *Election de 3 adjoints*
- *Compositions des diverses commissions*
- *Election des délégués aux différents syndicats*
- *Création des commissions communales*



La nouvelle équipe municipale :

- Jean-Pierre DRULHE, Maire
- Bernard CLUZEL, 1^{er} adjoint
- Philippe DOYEN, 2^{ème} adjoint
- Claire LATIEULE, 3^{ème} adjointe

- BONNEFOUS Jean-Louis, COUDERC Frédéric, GUITARD Stéphanie, DERROUCH Corinne, TAURINES Fanny, CANAC Sébastien, BONNEFOUS Alfred, conseillères et conseillers municipaux

- Les délégués aux différentes syndicats ou commissions :
 - Communauté de Communes Lévézou-Pareloup :
 - o Jean-Pierre DRULHE, Bernard CLUZEL
 - Syndicat Mixte du Lévézou
 - o Jean-Pierre DRULHE
 - Ecole, transports scolaires
 - o Titulaires : Philippe DOYEN, Fanny TAURINES
 - o Suppléants : Frédéric COUDERC, Stéphanie GUITARD

- Information, communication
 - Philippe DOYEN, Stéphanie GUITARD, Fanny TAURINES
- Tourisme, Syndicat Initiative, sport, animation
 - Frédéric COUDERC, Sébastien CANAC, Claire LATIEULE
- Appel d'Offre
 - Titulaires : Jean-Pierre DRULHE, Jean-Louis BONNEFOUS, Sébastien CANAC, Frédéric COUDERC, Fanny TAURINES
 - Suppléants : Bernard CLUZEL, Alfred BONNEFOUS, Claire LATIEULE, Corinne DERROUCH
- Agriculture, urbanisme, travaux, PLU
 - Jean-Pierre DRULHE, Bernard CLUZEL, Frédéric COUDERC, Fanny TAURINES, Sébastien CANAC
- SIEDA : syndicat d'électricité
 - Titulaire : Jean-Louis BONNEFOUS
 - Suppléant : Alfred BONNEFOUS
- SIAEP : syndicat de l'eau
 - Titulaires : Jean-Pierre DRULHE, Alfred BONNEFOUS
 - Suppléants : Frédéric COUDERC, Jean-Louis BONNEFOUS
- AGEDI : syndicat informatique
 - Titulaire : Corinne DERROUCH
 - Suppléant : Philippe DOYEN
- SMBVV : Syndicat Mixte Bassin Versant du Vieur
 - Titulaire : Sébastien CANAC
 - Suppléant : Frédéric COUDERC
- SAPA
 - Jean-Pierre DRULHE, Corinne DERROUCH, Stéphanie GUITARD
- Conseiller chargé des questions de défense
 - Alfred BONNEFOUS
- CCAS
 - Philippe DOYEN, Claire LATIEULE, Fanny TAURINES, Alfred BONNEFOUS, Jean-Pierre DRULHE, Nicole SERMET, Eliane SOUYRIS, Viviane FLOCHLAY, Josiane GALTIER
- Cœur de Village
 - Corinne DERROUCH, Jean-Louis BONNEFOUS, Philippe DOYEN, Bernard CLUZEL, Jean-Pierre DRULHE, Isabelle RAFFY, Cécile CAILLOL, Joëlle AMAT, Joël SOLIE, Christophe RIVIERE, Thierry DALENC
- Commission culturelle

- Philippe DOYEN, Claire LATIEULE, Stéphanie GUITARD
- Commission jumelage (au sein du Conseil Municipal)
 - Jean-Pierre DRULHE, Bernard CLUZEL, Corinne DERROUCH, Philippe DOYEN

Samedi 12 avril

- *Préparations budgétaires de la section d'investissement 2014*
- *Vote des taux d'imposition*
- *Vote des subventions aux associations*

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre Drulhe. Il y avait à l'ordre du jour : la préparation budgétaire, Le vote des subventions, et le vote des taux d'imposition.

M. le maire prend le temps d'expliquer clairement aux nouveaux élus le fonctionnement d'un budget communal. Le point est fait sur les programmes d'investissement qui seront inscrits au budget 2014.

Pour ce qui est des subventions versées aux associations communales et intercommunales : Les montants décidés sont identiques à ceux attribués l'année précédente, à l'exception du club des aînés de Peyrebrune qui passe de 500 € à 920 € et de l'ADMR qui passe de 230€ à 300€ (son implication étant de plus en plus forte sur la commune). Au total, la somme allouée pour ce poste est de 16.000 €uros, subventions non affectées comprises.

Enfin, la séance se termine par le vote du taux d'imposition de la commune. M. le Maire propose un gel pour l'année 2014 ce qui est approuvé à l'unanimité par son conseil. Pas d'augmentation donc pour cette année.

Mercredi 30 avril

- *Vote des budgets primitifs de la commune et des services assainissement, transports scolaires, lotissement Les Grands Chênes et restaurant Le Chaudron*

Les élus se sont une nouvelle fois réunis au complet pour procéder au vote du budget principal et des budgets annexes 2014 qui sont présentés et commentés poste par poste par M. Le Maire :

- Budget principal :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 554.260,89 €uros quant à la section d'investissement, elle s'équilibre à la somme de 556.209 €uros.

- Budgets annexes

- Le Chaudron : fonctionnement 7.700,00 €/ investissement 318.955,00 €
- assainissement : fonctionnement 28.372,03 €/ investissement 24.811,61 €
- transports scolaires : fonctionnement 14.712,40 €
- lotissement : fonctionnement 140.933,06 € (terrains restants à vendre)

Mardi 10 juin

- *Délibération sur la nouvelle réforme des rythmes scolaires*
- *Désignation d'un délégué à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)*

Chaque commune doit disposer d'un représentant au sein de la CLECT. M. Jean-Pierre Drulhe se porte candidat est élu par son Conseil Municipal à l'unanimité.

- *Désignation des délégués titulaires et suppléants à l'office HLM*

Deux membres titulaires et deux membres suppléants doivent être nommés auprès de la commission chargée des procédures adaptées dans le cadre du groupement de commandes avec l'OPHA. Sont élus à l'unanimité comme titulaires : Jean-Pierre DRULHE et Bernard CLUZEL et comme suppléants Stéphanie GUITARD et Corinne DERROUCH

- *Transfert « communication numérique au SIEDA »*
- *Délibération pour garantie de prêt à l'Office Public de l'Habitat de l'Aveyron*
- *Création d'un poste d'agent d'entretien Ecole-Mairie*

M. Le Maire propose d'embaucher en CDI Mme Capoulade avec un contrat d'agent d'entretien effectuant 15h00 par semaine. Suite à la mise en place de la réforme scolaire, Mme Capoulade a accepté à la demande de la mairie de prendre en charge la surveillance et le ménage à la cantine soit 8h00 par semaine qui s'ajouteront aux 7h00 de ménage qu'elle effectuait déjà à la mairie.

- *Délibération pour indemnités de missions des agents titulaires*
- *Choix de l'entreprise pour aménagement de la classe de maternelle*

La mairie a décidé de refaire au cours de ce mandat, les 3 classes de l'école d'Alrance. Ces travaux doivent être effectués pendant les vacances scolaires d'été. Cette année, c'est la classe des maternelles qui a été rénovée (isolation phonique, isolation thermique, plafonds etc.). Plusieurs entreprises ont été contactées et ce sont les entreprises AUGÉ et GUITARD de Villefranche de Panat qui ont effectué les travaux.

- *Cœur de village*

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de financement prévisionnel du projet cœur de village présenté par M. le Maire et autorise celui-ci à demander les diverses aides et subventions possibles auprès des partenaires financiers. A ce jour, le conseil général nous a donné son accord de subvention pour le projet.

- *Voirie 2014*

Bernard Cluzel présente les travaux de voirie prévus pour l'année 2014 :

- Elargissement et mise en sécurité du pont de Flauvelou et réfection de la chaussée qui part de la route de Fabrègues, passant par Flauvelou et allant jusqu'à l'usine EDF.
- Route du Viala-Bas au Viala-Haut
- Route des Planals

- Route de Ginestous (vers chez M.Bouteille)

Le tout pour une enveloppe accordée par la Communauté de Commune de 97.000 €uros.

Jeudi 20 juin

- *Election des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales*

Samedi 25 juillet

- *Cession de la parcelle F 737 à GUITARD Stéphane (chemin de la Niade)*

Le Conseil Municipal, autorise M. Le Maire à céder la parcelle numérotée "F737" située à La Niade (chemin) à M. Stéphane Guitard. En échange, celui-ci s'engage à donner une part de terrain suffisante lors de l'élargissement de la route communale sur les parcelles F 192 et F 27

- *Approbation de la modification des statuts de la communauté de communes CCLP*

Après présentation et étude d'un document fourni par le Maire, le Conseil Municipal délibère et approuve la modification des statuts de la communauté de commune Lévezou-Pareloup visant à ce que celle-ci puisse adhérer à un syndicat mixte sans que l'accord des conseils municipaux soit requis.

- *Transfert des compétences animations sportives à la CCLP*

M. Le Maire propose à son Conseil Municipal de se prononcer sur le transfert de la compétence "animation sportive" à la communauté de Commune Lévezou-Pareloup ce qui permettra par la suite au nouveau syndicat mixte du Lévezou d'être lui aussi compétent en la matière. Après délibération, ce transfert de compétences est approuvé à l'unanimité.

- *Travaux Cœur de Village : Compte rendu de l'avancement du dossier*

- *Motion de soutien à l'AMF pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations*

- *Point sur le dossier SAPA*

Un compte rendu sur l'avancement du dossier est dressé par les membres de la commission aux SAPA.

L'intérieur du bâtiment est terminé et l'aménagement des abords s'achève. La salle commune va être meublée et le tout devrait être prêt pour une journée porte ouverte prévue courant septembre. La date précise sera communiquée par voie de presse.

Un document détaillant les prestations offertes sera également disponible en mairie.

- *Réflexion sur l'achat éventuel d'un terrain pour lotissement à La Capelle Farcel et terrain pour agrandissement du cimetière.*

Un débat est ouvert sur la possibilité d'acheter une partie du terrain de M. Girard derrière le monument aux morts avec un accès par la route de La Fumadette en vue d'y réaliser un lotissement. En effet, la commune ne dispose pour l'instant d'aucun terrain à La Capelle Farcel

susceptible d'être loti. Les membres du Conseil sont d'accord et autorise M. Le Maire à effectuer les premières démarches non contractuelles pour l'instant.

Des démarches visant à l'agrandissement du cimetière de la Capelle vont être entreprises et des contacts vont être pris avec le propriétaire du terrain concerné.

Samedi 30 septembre

- *Cœur de Village : autorisation pour le Maire de lancer la consultation des entreprises.*

Le Conseil autorise le Maire à lancer la consultation aux entreprises pour les travaux du cœur de village et du RD en traverse (de l'école jusqu'à la route du Salès)

- *Portes ouvertes aux SAPA*

Les travaux sont maintenant terminés, reste quelques finitions extérieures qui sont en cours. L'achat de mobilier pour la salle commune s'élève à 3.086,48 euros.

- *Convention avec l'association Mondes et Multitudes pour du cinéma itinérant.*

Une convention sera signée avec Monde et Multitude pour des séances de cinéma. La commune financera 100 euros pour chaque séance.

- *Présentation d'un devis pour équipement d'un site d'escalade à Peyrebrune.*

- *Convention avec la fédération française en vue de la pratique de l'escalade à Peyrebrune.*

- *Point sur les travaux voirie 2014*

Bernard Cluzel fait le point sur les travaux voirie 2014 qui sont désormais terminés.

- *Lotissement à La Capelle : autorisation pour le Maire d'entreprendre les démarches d'achat du terrain.*

- *Achat matériel école d'ALRANCE : tableau interactif et divers*

Le conseil municipal délibère pour accorder une subvention à l'association des parents d'élèves pour l'achat d'un vidéoprojecteur interactif ainsi que deux logiciels.

- *Taxe d'aménagement*

Le conseil municipal délibère pour renoncer à la taxe d'aménagement sur le territoire de la commune d'Alrance. De fait, les constructions et aménagements qui feront l'objet d'une autorisation d'urbanisme seront exonérés de cette taxe.

Samedi 22 novembre

- *Modification des statuts du SIEDA*
- *Convention d'autorisation de passage avec EDF pour le circuit « Circum Lacustre »*
- *Acquisition d'une parcelle de Christian LACAZE à l'usine EDF*
- *Autorisation de travaux de sonorisation de l'église et la salle des fêtes de La Capelle*
- *Compte rendu de la réunion avec Mr PONS société « Soleil du Midi » pour un projet de parc éolien ALRANCE/DURENQUE*

Samedi 20 décembre

- *Soutien financier aux communes sinistrées du Sud Aveyron*

Le Conseil Municipal décide de verser la somme de 1.500 euros via l'Association Départementale des Maires de l'Aveyron afin de venir en aide aux Communes touchées par les intempéries du mois de décembre

LE MAIRE AUX ALRANÇAIS

LA NOUVELLE CARTE CANTONALE

- Le remodelage de la carte cantonale découle de la Loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.
- Pour établir les nouveaux cantons le législateur s'est basé sur le critère démographique, allié à une cohérence territoriale et le projet de la nouvelle carte a été élaboré par les services du ministère de l'Intérieur.
- La finalité de la réforme repose sur deux principes : l'égal accès des hommes et des femmes et l'égalité du suffrage. Ainsi pour le département de l'Aveyron qui à ce jour compte 46 cantons et autant de conseillers généraux, il y aura 23 cantons où seront élus deux conseillers départementaux, un homme et une femme par canton. L'égalité du suffrage sera obtenue en créant des cantons ayant le même nombre de population soit 12.000 habitants, ce nombre pouvant varier dans une fourchette de plus ou moins 20%.
- Le canton actuel de Salles-Curan est transféré dans le futur canton Raspes-Lévézou qui sera composé de la fusion des anciens cantons de Saint-Rome-de-Tarn, Salles-Curan, Vezins de Lévézou et Pont de Salars (partiellement puisque la commune de Flavins est transférée sur un autre canton).
- Le canton Raspes-Lévézou sera composé des 22 communes suivantes : le Vibal, Arques, Ségur, Vezins de Lévézou, Saint Léon, Saint Laurent de Lévézou, Curan, Prades de Salars, Pont-de-Salars, Tremouilles, Canet de Salars, Salles-Curan, Alrance, Villefranche de Panat, Lestrade et Thouels, Brousse-le-Château, Le Truel, Ayssènes, Saint Victor et Melvieu, Broquiès, Les Costes-Gozon, Saint-Rome-de-Tarn.
- L'application de ces nouvelles dispositions est prévu en mars 2015, les conseillers départementaux se substitueront aux conseillers généraux.



BUDGET 2014 PRÉVISIONS ET RÉSULTATS

CHAPITRES FONCTIONNEMENT	2013		2014	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses				
Charges à caractère général	114.500,00	98.997,00	123.000,00	102.212,00
Charges de personnel	117.600,00	104.672,00	135.100,00	116.650,00
Charges de gestion courante	64.700,00	45.773,00	81.300,00	51.821,00
Charges financières	15.650,00	10.824,00	22.150,00	20.719,00
Charges exceptionnelles	1.000,00	1.584,00	1.000,00	0
Sous-Total 1	313.450,00	261.850,00	362.550,00	291.402,00
Recettes				
Atténuation de charges	11.000,00	1.353,00	0	11.713,00
Produits des services	37.760,00	49.465,00	30.240,00	25.726,00
Impôts et Taxes	201.977,00	204.405,00	202.740,00	207.740,00
Dotations et participations	130.343,00	134.081,00	143.686,00	145.517,00
Produits de gestion courante	20.000,00	26.910,00	22.000,00	30.971,00
Produits exceptionnels	0	1.934,00	0	2.751,00
Sous-Total 2	390.080,00	416.795,00	398.666,00	424.418,00
RESULTATS		154.945,00		133.016,00

CONTRIBUTIONS DIRECTES		
	TAUX	PRODUIT DES IMPOTS
• Taxe d'habitation	5,66 %	17.246,00
• Taxe foncière propriétés bâties	11,31 %	60.361,00
• Taxe foncière propriétés non bâties	69,08 %	33.642,00
		111.249,00

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	MONTANTS
<i>COMMUNALES</i>	
Association des Parents d'Elèves.....	920,00
Comité des Fêtes Alrance.....	920,00
Comité des Fêtes La Capelle	920,00
Coopérative scolaire	1.070,00
Espoir Sportif Alrance	920,00
Société de Chasse	600,00
Association des Amis de PeyrebruneAlrance.....	920,00
Club des Aînés Ruraux de Peyrebrune.....	920,00
Comité de Jumelage	920,00
 <i>INTERCOMMUNALES</i>	
ADMR	300,00
Familles Rurales.....	230,00
Sapeurs-Pompiers	1.200,00
Société de Pêche.....	380,00
Courir en Lévézou	600,00
Auto Sport Durenque	500,00
Secours Catholique	300,00
Prévention routière	60,00
 <u>TOTAL DES SUBVENTIONS</u>	 ----- 12.180,00

Rappel : Les subventions attribuées aux diverses associations ne seront versées qu'après réception d'un bilan détaillé de fin de saison et d'un compte rendu moral pouvant être inséré dans les pages de ce bulletin.

LES TRAVAUX 2014

• EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC

Cette année, les travaux d'éclairage public ont porté sur les hameaux de La Fumadette et du Bourg d'ALRANCE avec l'éclairage des SAPA

- travaux réalisés	9.791,00 €
- <i>Subvention SIEDA</i>	2.448,00 €
- TVA récupérable	1.515,65 €
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>5.827,35 €</u>

• TRAVAUX SUR BATIMENTS COMMUNAUX

- Ecole de La Capelle	3.895,01 €
<i>La TVA n'est pas récupérable sur des travaux concernant du locatif</i>	
- travaux classe de maternelle Alrance	19.468,52 €
- TVA récupérable	3.013,73 €
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>16.454,79 €</u>

- travaux divers bâtiments	744,00 €
- TVA récupérable	115,17 €
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>628,83 €</u>

• ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE

- équipements ordinateurs école	4.084,08 €
- TVA récupérable	332,22 €
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>3.451,86 €</u>

• **ACHAT DE MATERIEL MUNICIPAL**

- Achat tondeuse	2.880,00 €
- achat équipement SAPA	3.844,66 €
- TVA récupérable	1.040,98 €
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>5.683,68 €</u>

• **VOIRIE RURALE**

- pré-aménagement chemin SAPA	3.250,32 €
<i>TVA récupérable</i>	503,15 €
- Frais de notaire et géomètre	2.596,97 €

La TVA n'est pas récupérable sur l'ensemble des frais notariés mais sur une partie seulement

Reste à la charge de la Commune **5.344,14 €**

• **SAPA : STRUCTURE ADAPTEE AUX PERSONNES AGEES**

- Tavaux bâtiment commun pris en charge par la Mairie en 2013	79.355,00 €
- Tavaux bâtiment commun pris en charge par la Mairie en 2014	62.780,91 €
- Mise à disposition lots pour OPHLM	8.448,00 €
- <i>TVA récupérable</i>	22.002,00 €
- <i>Fonds de Concours attribué par la Communauté de Communes</i>	60.000,00 €
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>68.581,00 €</u>

• **BAR – RESTAURANT « LE CHAUDRON »**

- Achat du bâtiment	160.000,00 €
- Achat du fonds de commerce	20.000,00 €
- Frais d'actes notariés	4.000,00 €
- Travaux d'aménagement et de mise aux normes	199.028,00 €

La TVA n'est pas récupérable sur des travaux concernant du locatif

- <i>Subvention Conseil Régional</i>	10.000,00 €
- <i>Subvention Conseil Général</i>	15.000,00 €
- <i>Fonds de Concours versé par la Communauté de Communes</i>	140.000,00 €
<u>Reste à la charge de la Commune</u>	<u>218.028,00 €</u>

RETROSPECTIVE 2014

- **INAUGURATION DU RESTAURANT LE CHAUDRON**



C'est le samedi 17 mai qu'une foule nombreuse était présente sur la place d'ALRANCE pour assister à l'inauguration officielle du restaurant « Le Chaudron ». Le député Alain Marc, le conseiller général Jean-Louis Grimal, le président de la Communauté de Communes Lévézou Pareloup Arnaud Viala, les maires de la Communauté de Communes, les conseillers et anciens conseillers municipaux d'Alrance ainsi que toute l'équipe du Chaudron étaient présents pour écouter les discours des élus. Le maire a

expliqué le pourquoi de cette démarche et la volonté affichée de la municipalité de redonner vie à ce commerce qui est un gage de vitalité et d'attractivité de notre village. Il a vivement remercié les partenaires financiers qui sont le Conseil Général, le Conseil Régional ainsi que la Communauté de Communes Levezou-Pareloup pour les aides importantes qu'ils ont accordées à ce projet. C'est devant l'établissement que Jean Pierre Drulhe a coupé le ruban tricolore avant de partager le pot de l'amitié proposé par le gérant du chaudron Christophe Rivière. La fête s'est terminée tard dans la nuit par un repas offert par Christophe sur la place du village, le tout agrémenté par une soirée son et lumière.

- **PLANTATION DES MAIS**

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, fidèle à la tradition, une équipe motivée s'est chargée de trouver deux arbres d'environ 18 mètres chacun, de les peler, de les peindre et de les transporter pour qu'ils soient prêts le samedi 31 mai 2014, date à laquelle les nouveaux élus avaient convié toute la population de la commune à assister à la plantation des maïs.

Le temps était de la partie et le premier arbre en honneur aux élus de La Capelle Farcel fut planté dans le terrain derrière la salle des fêtes. Les nombreuses personnes venues assister à la cérémonie, se sont vues offrir un morceau de fouace, accompagné d'un verre de vin blanc.

Ensuite, tout ce petit monde s'est déplacé vers la salle des fêtes d'Alrance, où un second arbre a été dressé devant une population de plus en plus dense au fur et à mesure que l'heure avançait faisant penser qu'une grande partie de la population Alrancaise s'était déplacée pour répondre présent à l'invitation des élus.

Grace à une météo clémente, un apéritif a pu être servi en plein air dans une atmosphère de fête puis, à l'intérieur de la salle, un buffet froid attendait les convives et une disco-mobile, animée par Julien a permis à tout le monde de danser dans une ambiance festive jusqu'au milieu de la nuit.



• MEDAILLE DU TOURISME A L'ASSOCIATION DES AMIS DE PEYREBRUNE



Le député Alain Marc a remis à Madame Michelle Caillol, présidente de l'association des Amis de Peyrebrune, la médaille de bronze du tourisme pour tout le travail accompli depuis quelques années sur le site de Peyrebrune.

Madame Caillol prenant ensuite la parole s'est dite très touchée par cette marque de reconnaissance et a expliqué que par l'intermédiaire de sa personne c'est l'ensemble des bénévoles de l'association qui sont honorés. Il est vrai que les travaux effectués sur le site sont remarquables.



- **STRUCTURE ADAPTEE AUX PERSONNES AGEES**



La nouvelle structure adaptée aux personnes âgées valides a ouvert ses portes au printemps. Ce sont 4 logements spacieux et éclairés qui sont à la disposition des seniors. La salle commune a été conçue pour accueillir toutes les personnes, résidentes ou non, désireuses de se retrouver pour partager un moment convivial. Tous les mardis, les Alrançais et Alrançaises qui le souhaitent peuvent venir prendre le repas de midi en commun (servi par des bénévoles) et profiter ensuite de

l'animation gratuite (belote, scrabble, jeux, mémoires, ...) proposée par Laura ou Sophie, animatrices au sein de la Communauté de Communes. La seule condition, s'inscrire le lundi au plus tard auprès des animatrices au 06.22.33.44.55. Un bon moment assuré





Le Point Info Seniors du Canton de Vezins de Lévézou étend son territoire.

Depuis quelques semaines, le Point Info Seniors du canton de Vezins de Lévézou a étendu son territoire. Le PIS qui couvrait le canton de Vezins depuis 4 ans va désormais s'étendre aux communes suivantes : Alrance, Arvieu, Canet de Salars, Curan, Salles Curan et Villefranche de Panat.

Le Point Info Seniors est un guichet unique de proximité. C'est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement pour la personne âgée ou son entourage.

Ce service gratuit est là pour aider dans les démarches, accompagner, et renseigner la personne âgée ou son entourage sur :

- le maintien à domicile (recherche d'un service d'aide-ménagère, des informations sur le chèque emploi-service, d'un financement, d'un portage de repas à domicile, d'un service d'entretien du linge, d'un service de petit bricolage, d'un service de transport, d'un service de soins ...)
- l'entrée en établissement (structures d'hébergement temporaire, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, foyer inter-génération, unité Alzheimer, accueil de jour...)
- les démarches administratives, demandes d'aides financières, accès aux droits (retraite, protection des personnes...)
- le retour d'hospitalisation et l'organisation de la vie quotidienne
- et toutes autres questions liées au vieillissement et à ses pathologies.

Vous pouvez contacter l'équipe du "POINT INFO SENIORS" au 06-75-73-33-57 ou au 06-75-73-42-03 du lundi au vendredi de 09H-12h et 14h-17h ou par mail : residences-du-levezou@orange.fr

ECOLE D'ALRANCE



L'année scolaire 2013/2014 a vu une nouveauté. Notre école, suite à des effectifs croissants et stables, a bénéficié d'un appui pédagogique : une enseignante a été affectée à mi-temps. C'est Alice Arnal qui nous a accompagnés tout au long de l'année. Elle a été présente tous les lundis sur la journée, les mardis et jeudis matins et a pris en charge les maternelles et en partie les CP.

Le fil conducteur de notre année scolaire a été l'étude de notre environnement proche via Peyrebrune. Que ce soit en histoire : étude de documents datant du Moyen-âge évoquant la tour, en sciences : la faune, la flore, en géographie : étude de cartes, en littérature ou étude de la langue, nous avons tout abordé à travers le filtre de la tour.



Nous avons tout d'abord étudié les insectes et au-delà du côté scientifique, avons fait connaissance de Jean-Henri Fabre par sa biographie. Cet aveyronnais a été un exemple de courage et de détermination. L'étude s'est terminée, comme nous avons l'habitude de le faire chaque fois que possible, par la visite de Micropolis. Ces sorties pédagogiques sont toujours très riches d'enseignement.



Merci à Alice qui nous a fait goûter le miel de ses ruches et amené tout l'équipement de l'apiculteur.

Nous avons mis en parallèle l'histoire de France et l'histoire locale. L'étude de la féodalité nous a menés à nous pencher sur Peyrebrune. Un travail de recherche sur la tour s'est fait en partenariat avec l'association des amis de Peyrebrune et la municipalité, ainsi madame Caillol et monsieur Drulhe nous ont accompagné dans cette démarche.

Nous avons été accueillis à la mairie pour mener un travail sur les plans de Peyrebrune : plans Cassini, plans Napoléoniens et plans numérisés. Les enfants ont pu constater que les cartes de l'époque étaient d'une grande précision alors que les satellites n'existaient pas encore.



Les enfants du CP au CM2 se sont rendus aux archives départementales de Rodez. Monsieur Petit nous y a accueillis chaleureusement et fait découvrir des actes notariés sur Peyrebrune et fait visiter la réserve. Ce sont 12 km de documents que les enfants ont pu approcher, avec, pour l'anecdote, la prouesse de soulever un livre de comptes de Roquefort à cinq ! Merci à lui.



Toute la classe a assisté à la tonte des moutons chez Messieurs et Madame Costes au Jouanesq. Ils ont pu voir à l'œuvre, M. Da Silva, le papa d'Eolina. Merci à eux.



Un travail a été mené en collaboration avec la fédération de pêche avec les maternelles et les cycles 2 et 3. Les premiers ont pu étudier les poissons grâce à l'élevage de guppys dans l'aquarium, les grands ont étudié l'écosystème de la rivière et se sont rendus sur les rives de l'Alrance réaliser des aménagements et plantations sur les berges abimées par l'érosion et apprécier la qualité de l'eau notamment par la présence d'insectes ou larves. Merci à Jean-Baptiste.



Ensuite avec Nicolas de la LPO, ligue de protection des oiseaux, après avoir mené un travail en classe sur les oiseaux : travail sur les plumes, sur les chants, sur la reconnaissance de certains oiseaux, nous nous sommes rendus à Peyrebrune pour nous approcher de leur milieu de vie.



En fin d'année scolaire, nous nous sommes rendus au belvédère des vautours et après une petite collation avons pénétré dans l'antre de l'Aven Armand sous des yeux émerveillés.



Ce fut une riche année scolaire, merci à Isabelle pour son aide précieuse auprès des maternelles, la présence d'Alice a été également appréciée de tous.

Merci à l'APE ainsi qu'au Conseil d'Ecole pour leur dynamisme, cela nous permet de travailler dans de bonnes conditions et favoriser les sorties pédagogiques qui ont un coût important.

Merci à la municipalité qui a renouvelé tout le parc informatique. Nous disposons de sept PC neufs qui nous permettent de travailler les TIC (techniques de l'information et de la communication) qui font partie des compétences à acquérir en primaire. Merci pour son implication via le conseil d'école pour que les enfants de la commune travaillent en sécurité, en harmonie et avec du matériel pédagogique performant. Merci de permettre à une école rurale d'être une école dynamique et performante tout en bénéficiant des privilèges qui sont intrinsèquement liés aux valeurs de la ruralité.

LE SYNDICAT MIXTE DU LEVEZOU ET SES ACTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

Le Syndicat mixte du Lévézou a pris la place du SIVOM des Monts et Lacs pour porter les projets territoriaux dans les domaines du tourisme, du sport et de la culture.

• Les actions menées conjointement (Culture et sport) en 2014 :

Les journées événementielles, que l'on ne présente plus :

- le Printemps du GTML, qui accompagne la renaissance de la nature début avril et vous propose une journée de découvertes sportives et culturelles, quelque part près de chez vous. Dans le joli bourg de Salmiech en 2014, les badauds ont été nombreux à profiter du premier soleil et à s'initier à diverses activités.
- Le Festival « Ça déborde sur le Lévézou ! », fin septembre, qui vous invite à venir clôturer l'été au bord d'un lac et qui s'est posé, cette année, à Villefranche de Panat. C'est à la fois un moment festif et éducatif, autour de l'eau et des richesses de notre beau Lévézou. Et cette année, les OFNI (Objets Flottants Non Identifiés) ont paradé malgré le vent et grâce aux embarcations présentes sur le lac !

• Quelques nouvelles des actions menées en 2014 « côté culture »

Les rendez-vous toute l'année du Ciné Lévézou :

- Il s'invite sur une dizaine de communes du Lévézou, pour vous proposer une séance cinématographique et un moment d'échange convivial et chaleureux. Profitez de ces séances de proximité chez vous ou chez vos voisins !

Des rencontres artistiques, autour de différentes formes de spectacles :

- En mars, il y a eu les marionnettes au creux de l'hiver... Vous avez été nombreux à découvrir l'univers de « la Luciole écarlate », à travers un atelier ou bien un spectacle sur plusieurs communes. Cette compagnie de Saint-Affrique est venue traîner ses bottes quelques jours sur le Lévézou.
- En avril, le magicien de la Compagnie Dr Troll est passé par là, s'invitant avec ses tours auprès d'écoliers à Flavin, de collégiens et de résidents de la maison d'accueil du Lac à Pont de Salars, et même dans un café de Salles-Curan. Il reviendra en mars 2015 et nous vous proposerons dans différents endroits de la magie, sous plusieurs formes... Ne le ratez pas !
- Les rencontres, c'est aussi celle que vous avez pu faire en juillet 2014 avec la voix chaude et mélancolique de Lina et le répertoire folk du groupe Lina And, lors de concerts en plein air à Salles-Curan et Villefranche-de-Panat.
- A l'automne 2015, vous viendrez peut-être nous rencontrer pour croiser les regards sur le monde agricole à travers un spectacle, des films documentaires et des échanges ...
- Et puis nous nous réservons la possibilité de vous surprendre, avec d'autres rencontres tout au long de l'année...

Le travail autour du patrimoine naturel et historique du Lézérou :

- Si vous avez déjà profité des expositions, conférences, films et rencontres autour de l'histoire de la construction des barrages, sachez que le travail n'est pas terminé, qu'il reste beaucoup à faire pour construire ensemble une base de données accessible à tous.
- Mais le patrimoine, c'est aussi les nombreuses églises et chapelles, ainsi que des bâtiments civils qui gardent la trace d'une histoire à partager. Notre patrimoine, c'est l'espace qui nous entoure, avec ses richesses naturelles et ses paysages façonnés par l'homme. Pour cela aussi, il est essentiel de se doter d'outils d'interprétation afin d'offrir au plus grand nombre la connaissance qu'en ont quelques-uns.

Demain comme hier, profitons des temps de rencontre qu'offrent les animations culturelles portées par le Syndicat mixte du Lézérou, toujours en lien avec les professionnels et les bénévoles, qui font la richesse de votre commune.

Retrouvons-nous pour échanger, tisser des liens et construire des espaces où l'art nous ouvre les portes d'une autre connaissance du monde.

Si vous voulez être connecté à ce qui se passe sur le Lézérou en matière de culture, demandez à être inscrit sur la liste de diffusion internet, « Echos du Lézérou ».

Pour tout contact, envoyez un mail à Marjolaine Réfrégiers - culture.levézou@gmail.com ou téléphonez au 05.65.74.70.37.

• **Quelques nouvelles des actions menées en 2014 « côté sport »**

Le Syndicat Mixte du Lézérou (SML) qui succède au SIVOM des Monts & Lacs (dissout fin 2013) a perpétué le principe de programmations sportives par l'intermédiaire de son éducateur territorial Fred Mallavan sur l'ensemble des 17 communes membres.

Voici un bref résumé des différentes sessions proposées « inter communalement » sur l'année écoulée :

Programmations	Communes – Périodes – Nombre de Séances/Stages	Présences / participations	Taux / Moyenne de Fréquentation	Prix de revient par enfant au SML (Stage / Séance)
Cycle 34 Ecoles Multisports	8 communes intéressées du 06 janvier au 28 mars soit 70 séances	907	12.96/ séance	2.01 €
Cycle 35 Ecoles Multisports	6 communes intéressées du 07 avril au 20 juin soit 43 séances	726	18.80 / séance	1.78 €

Stages HIVER	5 stages sur 5 communes	111	97.37 %	- 1.51 €
Stages PÂQUES	12 stages sur 8 communes	144	73.47 %	8.53 €
Journée Multisports du Lévézou	Le mercredi 25 juin à Trémouilles (annulation Peyrebrune-Alrance pour cause de Pluies) – 7 activités différentes	150	102.4 %	29.50 €
Stages TOUSSAINT	6 stages sur 5 communes	95	77.23 %	3.82 €
BEACH Lévézou TOUR	6 journées maintenues sur 10 (météo exécration) entre le 1 ^{er} et le 14 août	248	41.33 / journée	3.95 €
Cycle 37 Animations Sportives (TAP + Ecoles Multi)	7 communes intéressées du 02 septembre au 19 décembre soit 78 séances	1210	15.51 / séance	1.80 €

Depuis le début de l'année 2014, les animations proposées le mercredi après-midi demeurent inchangées (ancien principe des Ecoles Multisports). Dès la rentrée de septembre sont venus se greffer les TAP (Temps d'Activités Péri-éducatives) sur des séances allant de 45 minutes à 1H30 selon les communes. Les stages des trois périodes de petites vacances ainsi que le BEACH Lévézou TOUR sont programmés comme précédemment. Seule la Journée multisport devrait évoluer (en 2015) avec une programmation sur un samedi au lieu du mercredi (travaillé le matin depuis la réforme des rythmes scolaires).

Depuis plus de 15 ans, Fred, l'ETAPS du Syndicat, s'évertue à programmer judicieusement, de façon géographique et temporelle, les différentes trames d'animations afin qu'aucune commune du Lévézou ne soit lésée et qu'un maximum de sportifs en herbe puisse s'initier, pratiquer et surtout s'amuser !

Pour tout contact, envoyez un mail à Fred Mallavan fred.sport.levézou@wanadoo.fr ou téléphonez au 05.65.74.35.04 et/ou 06.30.26.62.64



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS ...

ASSOCIATION DES AMIS DE PEYREBRUNE

Peyrebrune, un site plus que jamais en travaux!



Cette année, Roger, le peintre de l'association, a repeint les fenêtres et les portes de la maison du patrimoine ainsi que celles de la tour.

Les maçons, quant à eux, ont fait la finition de la porte d'entrée du château avec un petit sur- élèvement permettant d'accéder au-dessus.

L'autel en pierre qui se trouvait devant la chapelle a été changé de place afin de pouvoir plus facilement démolir l'escalier. Il a été déplacé du côté ouest

de la tour.

Au mois de septembre, la tour a été fermée au public car les bénévoles de l'association ont démolit le vieil escalier dont les marches étaient très inégales et ont reconstruit un escalier beaucoup plus accessible. Ils ont suivi scrupuleusement le plan dessiné par Louis Causse, architecte des Bâtiments de France. C'est un travail exceptionnel, réussi parfaitement grâce en partie au savoir-faire de Marcel CRAYSSAC et Joseph SOLIE.

Il ne reste plus qu'à poser les rampes de protection qui seront mises en place avant la saison d'été.

Peyrebrune, un site qui vit et qui bouge !

Le pèlerinage accueille chaque année toujours autant de monde. Le repas pris au pied de la tour permet de réunir de nombreuses familles.

Cette année, l'Association et la mairie ont fêté les 80 ans de Jean-Yves Bonnet toujours fidèle au poste depuis des décennies Il a été remercié pour son implication, ses spectacles, sa fidélité à Peyrebrune.

Les bénévoles ont assuré les visites de la tour hors saison et les jours de congés des jeunes employés par la mairie.



Malgré un temps pluvieux et assez frais, la fréquentation a été importante avec 2300 entrées à la tour et 3000 visites à la maison du patrimoine.

Tout au long de l'été, la maison du patrimoine a accueilli plusieurs expositions très appréciées du public.

Peyrebrune, un site connu et.... reconnu !

Le nombre d'adhérents est en constante augmentation au fil des années. Ce ne sont pas moins de 239 cartes qui ont été vendues cette année.

Michèle CAILLOL, présidente de l'association a reçu des mains du maire la médaille de bronze du tourisme. Cette distinction est décernée par Mme Sylvie PINNEL, ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme.

Dans le cadre de la restauration du patrimoine, l'association a obtenu les félicitations au prix départemental du patrimoine.

Le bureau et les membres de l'association des Amis de Peyrebrune remercient chaleureusement la municipalité pour son aide et son soutien et souhaitent à toutes et à tous une très belle année 2015.

COMITE DES FETES D'ALRANCE

Fidèle à la tradition, la fête d'Alrance signe le début des festivités sur le Lévézou.

Cela a débuté par le concours de belote du vendredi soir où bon nombre d'équipes ont participé.

Le lendemain après-midi, une petite quarantaine de pétanqueurs ont pu jouer en doublette sous un ciel mitigé !

Et dans la soirée, en avant-première du groupe « Eurosis », bien connu des Alrançais, c'est « Sors tes couverts » qui a enflammé la piste de danse. Un record d'entrées ce soir-là !

Le dimanche, quant à lui, a commencé par le déjeuner aux tripoux servi par les membres motivés de l'APE, suivi à 11h par le dépôt de gerbe au monument aux morts. C'est un après-midi théâtral qui a divertifié les villageois avec la troupe « Bruits de couloirs ».

Ensuite, le bal musette et le repas dansant ont été animés par Benjamin Malric.

Pendant ces deux jours, comme à l'accoutumée, nos jeunes conscrits ont effectué avec ambiance les aubades aux habitants.

Le bal supplémentaire réalisé par la discomobile « Jenix », le mercredi 30 avril a été un vif succès.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de cette fête de la Saint Georges et nous comptons sur vous tous pour de prochains divertissements.

Bonne année 2015 !



SOCIETE DE CHASSE

L'année 2014 se termine, l'année 2015 commence et c'est pourquoi je vous souhaite une bonne et heureuse année à tous.

Malgré les derniers événements tragiques survenus en ce début d'année, j'espère qu'elle vous apportera joie et plénitude.

Tout d'abord, je voudrais remercier Monsieur Michel ARLES, qui pendant plus de 20 ans nous a assuré la préparation de notre repas annuel. Le repas de 2014 était donc sa dernière intervention pour notre société. Tous les chasseurs se joignent à moi pour le remercier sincèrement des services qu'il a pu nous rendre toute au long de ces années.

Sachez toutefois que le repas sera maintenu cette année même si aucune date n'a été fixée.

Je voudrais aussi remercier Lionel LACAZE qui m'a accompagné pendant 10 ans en temps que trésorier et qui a fait un travail remarquable.

Voici, maintenant, le bilan de l'année écoulée :

- 7 sangliers tués
- 7 chevreuils tués
- et environ 45 lièvres.

Je vous demande de me faire parvenir les papiers de prélèvements pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.

Pour finir, je tenais également à signaler la forte mobilisation des chasseurs lors des battues organisées dans l'année 2014. Je les en remercie et j'espère qu'il en sera de même pour la prochaine saison.

Tous les chasseurs de la société d'Alrance s'associent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2015 à tous.

Le Président

Daniel LATIEULE



Le retour d'une battue aux nuisibles dans les années 60 sur la place d'Alrance près du restaurant « Le Chaudron ». Merci à Raymond BONNEFOUS pour cette photo.

De gauche à droite :

(1^{er} rang) Elie BOUZAT dit « Nitou », Marcelin CAZOTTES, Jean BROSSY, GIODE garde chasse, Raymond BONNEFOUS, Roland VIRENQUE.

(2^{ème} rang) : Marcel LACAZE, Joseph CALVET, Marcel SOULIE, Ernest CADARS, Herman RANDEYNES

ESPOIR SPORTIF ALRANCE - LA CAPELLE

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe de foot Alrance-la Capelle-Farcel évolue en 2^{ème} division. Elle a terminé l'année 2014 par une victoire 4 buts à 2 contre nos voisins de Salles-Curan. Elle est également qualifiée pour le deuxième tour de la coupe technicien du sport après un match très accroché et une belle victoire après prolongation.

L'équipe s'est encore rajeunie cette année avec l'arrivée de deux nouveaux joueurs, Dimitri TAURINES du Mas-Viala et Ludovic PEYSSI du Ventajou. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Fin octobre, nous avons organisé deux concours de belote à la salle des fêtes d'Alrance permettant un bénéfice de 500 euros. Cette somme va nous permettre de prendre en charge les nombreuses cotisations que nous versons au district.

En début d'année ont été remis des coupes vents à l'ensemble des joueurs et des dirigeants du club ainsi qu'aux supportrices et supporters désireux de porter haut les couleurs du club. Ces coupes vents ont été en parti financés par trois entreprises locales, le garage CAILLOL, l'entreprise CAYRE et le restaurant LE CHAUDRON. Nous les remercions chaleureusement.

Le bureau a été renouvelé courant mai, en voici la composition :

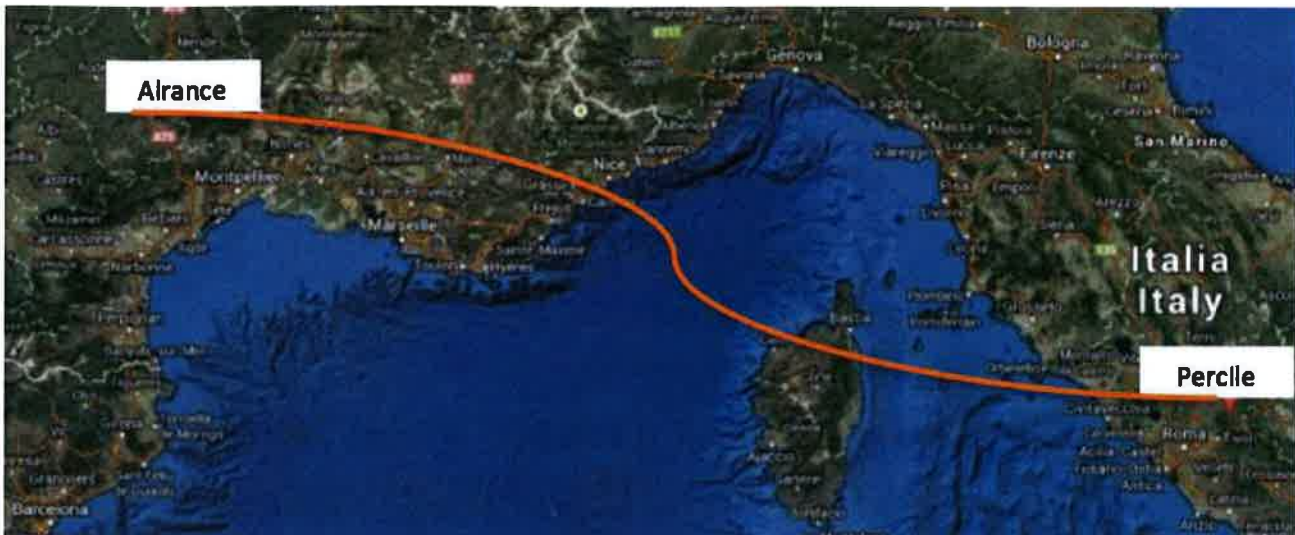
- Président : Christian LATIEULE
- Vice-président : Sébastien CANAC
- Trésorière : Mathilde VIRENQUE-LATIEULE
- Vice-trésorière : Marjorie VIRENQUE
- Secrétaire : Benoit ALIBERT
- Vice-secrétaire : Amandine CANAC

Pour celles et ceux qui souhaitent supporter notre équipe locale et passer un moment agréable et souvent animé, vous pouvez vous rendre au terrain de foot d'Alrance les dimanche après-midi à 15h (pour connaître les dates des matchs à domicile, consulter le site du district aveyron football, puis cliquer sur Championnat -> 2^{ème} division sénior -> poule B).

Tous les joueurs et les dirigeants du club vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015 et vous attendent nombreux au bord des terrains.



COMITE DE JUMELAGE



Partir en Italie

Début 2014 notre projet repose sur la préparation d'un voyage pour les enfants de l'école afin qu'ils aillent rencontrer leurs petits camarades de Percile. Le voyage se veut gratuit pour les enfants. Les mois passant, l'institutrice nous fait savoir que cela ne peut se faire faute de trop peu d'intéressés au sein de l'école. C'est vrai qu'il y a beaucoup de petits qui ne pouvaient pas venir et l'Académie n'autorise pas à fermer l'école alors que certains élèves devraient y être accueillis.

Nous lançons alors une invitation aux jeunes de la commune de 11 à 18 ans, mais arrive septembre et malheureusement aucune inscription n'est comptabilisée. La participation financière nous semble pourtant modeste, l'association assurant la majeure partie de coût du transport, et l'intérêt est grand d'aller voir d'autres horizons ! Voyant cela, nous demandons directement à nos adhérents s'ils veulent partir. Là un groupe de 17 personnes se constitue pour partir à Percile aux vacances de Pâques, les billets d'avions sont d'ores et déjà retenus ! Sur place nous serons accueillis et hébergés gracieusement.

Pendant tout ce temps notre ami Max Touboul s'est fait l'interlocuteur avec les habitants de Percile et surtout avec Monsieur le Maire auprès duquel il trouve toujours un accueil des plus chaleureux.

Des animations locales

Courant 2014 nous avons réalisé deux événements de façon à augmenter notre capacité d'action et notamment financer le voyage.

Nous avons organisé un repas dansant qui a accueilli une centaine de personne. Le groupe de danse country Noryeva de Sainte Radegonde et auquel participe deux personnes de notre association est venu gratuitement animer la soirée car l'objectif était de récolter des fonds pour le voyage initialement prévu pour les enfants de l'école. Le succès n'a été que moyen, mais l'idée sera reconduite en essayant de faire mieux encore à l'avenir !

Le quine qui a eu lieu courant juillet a connu un franc succès qui s'amplifie d'année en année. Toutes les tables de la salle des fêtes ont été utilisées par locaux et estivants. Il faut dire que les lots étaient très attrayants : gâteaux à la broche, téléviseurs, tablette numérique, salon de jardin, etc.

Ces deux animations seront reconduites en 2015.

Des rencontres à venir

En cette fin d'année le maire de Percile, nous a confirmé leur venue à Alrance courant juillet 2015, l'occasion de rencontrer et d'échanger avec nos amis italiens ! Le Comité de jumelage organisera l'accueil et l'animation autour de leur venue.

Pour terminer mon propos, je souhaite remercier la Mairie d'Alrance pour son soutien financier ainsi que tous nos adhérents et amis qui nous aident dans nos activités. A tous je leur souhaite une bonne et heureuse année 2015.



Christian LCAZE pour le Comité de Jumelage

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'école d'Alrance accueille à ce jour 26 élèves de la petite section de maternelle au CM2.

Magali FABRE enseigne dans la classe des grands et assure la direction, Mme ARNAL, secondée par Isabelle DOYEN, enseigne aux maternelles et aux CP.

Le ramassage scolaire est assuré par Odile SOULIE et Jean-Claude AMAT, Simone FABRE s'occupe de l'entretien des locaux. Sur la demande des parents, Isabelle peut accueillir les enfants en garderie le matin à partir de 8h00 et le soir jusqu'à 18h00.

Les enfants qui restent à la cantine ont le privilège de se régaler des bons petits plats que leur prépare Christophe RIVIERE au Chaudron et servis par Annie CAPOULADE.

Pour financer un maximum de projets éducatifs et offrir de nouveaux équipements à nos enfants (achat de 2 tablettes, sorties dans le Lot, à la piscine, au cinéma...), l'association a multiplié les manifestations pendant l'année. 7 concours de belote ont permis de gagner 2000 euros, le déjeuner aux tripous 1200 euros, la soirée paëlla 700 euros et le quine 1300 euros.

Surveillez la presse et les affiches et venez partager avec nous de bons moments. Vous pouvez déjà noter un challenge de belote au mois d'avril, le déjeuner aux tripous le 26 avril et la paëlla suivie d'une soirée dansante le 06 juin.

Pour la bonne cause qu'est le téléthon, nous organisons chaque année en partenariat avec toutes les autres associations du village plusieurs manifestations : concours de belote, repas dansant.

Le 19 décembre les enfants ont eu la bonne surprise de voir arriver le Père Noël à l'école les bras chargés de cadeaux, qu'il en soit remercié !

Nous remercions sincèrement Mr DRULHE et son équipe qui nous accompagnent et avec qui nous œuvrons pour le bien-être de nos enfants.

Meilleurs vœux à vous tous pour cette nouvelle année.

Présidente : Anne GAUBERT / Secrétaire : Fanny TAURINES / Trésorière : Delphine CAYRE

COMITE DES FETES DE LA CAPELLE FARCEL

Comme à son habitude, la fête de la Capelle s'est déroulée le premier week-end de septembre. Les festivités ont débuté le vendredi par un concours de belote qui a rassemblé 46 équipes.

Le samedi après-midi les pétanqueurs se sont affrontés sur la place du village. En même temps les jeunes passaient les aubades dans les villages alentour.

En soirée avait lieu un repas aligot-saucisse suivi d'un bal disco animé par Julien et sa disco-mobile OXITANIA DANCE qui entraîna les danseurs jusqu'au bout de la nuit.

La journée du dimanche débutait par le déjeuner aux tripoux qui a connu un vif succès. Le vide grenier prenait peu à peu place pour animer le centre du village. En fin de matinée avait lieu le dépôt de la gerbe aux monuments aux morts.

L'après midi le concours de pétanque débutait sur la place de l'oratoire. La fête se terminait en soirée par le traditionnel repas dansant animé par Benjamin MALRIC.

Le comité des fêtes remercie toutes les personnes qui ont participé et œuvré pour que la fête soit réussie et vous donne rendez-vous pour la prochaine édition.

Bonne et heureuse année 2015.

C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Une fois encore, à la mi-décembre, le CCAS de la commune d'Alrance a pris soins de ses anciens (75 ans et plus) en leur offrant un repas servi dans la salle des fêtes par le restaurant "Le Chaudron".



De nombreuses autres personnes ont pu se joindre à eux, car par soucis de convivialité, les administrés de 65 ans à 74 ans étaient eux aussi conviés à la condition d'acquitter le prix de leur déjeuner.

Vers 14h00, la "Compagnie des Faisselliers" d'Agen d'Aveyron, composée d'une quinzaine de membres, est venue animer l'après-midi avec des chansons, des histoires et des blagues en patois qui ont ravies et fait rire toute l'assemblée.

C'est en tout 65 personnes dont Monsieur MOLINIER, le doyen de la commune présent pour la seconde fois, qui ont participé à cette journée festive qui s'est terminée aux alentours de 17h30.

Pour ceux qui n'ont pu se déplacer, les membres du CCAS ont tenu à leur distribuer une boîte de chocolat pour leur montrer qu'ils n'étaient pas oubliés.

Les membres du CCAS

CLUB DES AINES DE PEYREBRUNE

L'année 2014 vient de s'achever et nous n'avons pas eu le plaisir de voir de nouveaux adhérents.

Activités de l'année 2014 :

- 18 Février assemblée générale avec dégustation de la galette et projection d'un film.
- Le 8 avril, repas préparé par LE CHAUDRON à la salle des fêtes : 76 personnes étaient présentes.
- Le 27 juin, voyage à Rocamadour où seulement 20 personnes ont participé.
- 7 octobre, repas à la salle des Fêtes précédé de la messe et d'un apéritif offert par Monsieur Jean-Pierre DRULHE : 71 participants
- 14 novembre, repas à Durenque "aux pieds de cochon" : 52 personnes

Merci à la Mairie et à tous les participants.



SOCIETE DE PECHE – AAPPMA DU LEVEZOU

Projet pour l'année 2015

Cette année, nous avons créé un site sur internet, qui, j'espère va pouvoir nous aider à mieux dialoguer ensemble.

Pouvoir se rapprocher des mairies pour savoir ce qu'elles attendent de l'AAPPMA (bénévolat) ou etc.....

Continuer à faire prospérer le secteur de la pêche, et à protéger le milieu aquatique.

Accord avec Haliéuti-Aveyron-Viaur pour créer un espace découverte sous le barrage pour tous les enfants qui aiment pêcher et ceci avec la possibilité de l'inscrire au niveau national.

Continuer à pérenniser les manifestations en Juillet et Aout pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Améliorer les zones d'accueils pour organiser d'autres manifestations.

Essayer de finaliser le parcours des jeunes de Canet de Salars (fuite du niveau d'eau par infiltration) ; ceci pour 2015 devra être une priorité pour l'AAPPMA.

Créer des espaces plus conviviaux (lac de la gourde pour les pêcheurs) ; appel aux bénévoles pour 2015

N'hésitez pas à nous contacter par courriel pour toutes suggestions qui vous semblent appropriées.

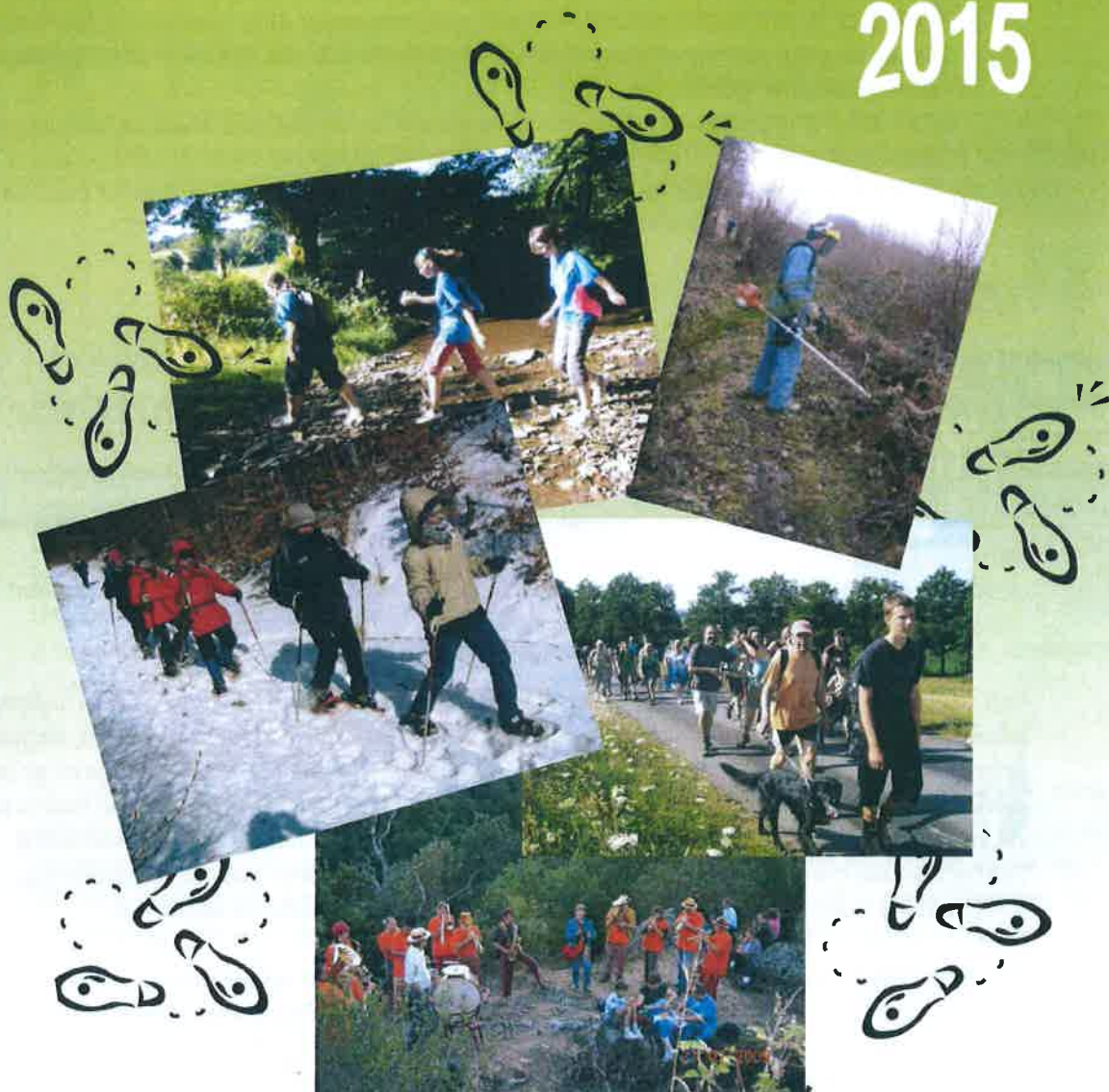
Aménagement du site pour accueillir les jeunes en parcours découverte (projet en cours d'étude)



COURIR EN LEVEZOU

LES RANDOS

2015



Courir en Lévézou
12430 Villefranche-de-Panat

Tél. - 06 84 35 11 91

Site internet : www.villefranche-de-panat.fr

RANDONNEES 2015

OBJECTIFS :

- Développer l'accès aux sports de pleine nature
- Valoriser le patrimoine naturel, culturel, gastronomique et promouvoir le tourisme rural
- Créer un point de rencontres rural-urbain et favoriser des rencontres et échanges conviviaux inter génération
- Participer à la préservation de l'environnement : entretien des chemins, sensibilisation des randonneurs.
- Créer des équipements touristiques non agressifs par la réhabilitation et l'entretien des chemins de randonnée.

LES CHEMINS

La pérennité des itinéraires et de leur utilisation est garantie par :

- La réalisation d'un entretien une à deux fois par an pour couper les pousses de l'année, vérifier l'état des marques
 - Le respect des milieux naturels
 - La réalisation d'aménagements complémentaires (stationnement, panneaux d'information service...)
- .L'édition et la diffusion de documents type topo-guide avec cartes explicites en suivant une logique de collection thématique ou géographique.

Les équipes de l'association effectuent deux passages par an sur les chemins pour couper la végétation sur la largeur de la plate forme, éclaircir les bordures (talus ou fossé), élaguer les arbres et couper le bois mort dangereux, enlever les petits éboulis, vieilles clôtures et améliorer la visibilité des balisages. Nous avons acquis en 2010 du matériel performant qui nous a permis de travailler dans de meilleures conditions. Six journées dans l'année sont consacrées à l'entretien des chemins impliquant la souscription d'une assurance pour les bénévoles qui participent et une prise en charge des repas pour chaque journée de nettoyage.

Réhabiliter les chemins et les entretenir c'est mettre en avant un patrimoine rural, naturel et culturel : quel plaisir de partir à la découverte de La Tour de Peyrebrune par les sentiers balisés !

Outre les plaisirs de la marche, le rôle des associations de randonneurs est aussi de sensibiliser les pratiquants à la particularité de l'environnement autour d'eux et à la nécessité de le préserver. Aussi, nous avons à cœur de développer la signalétique en mettant en avant les particularités des différents sentiers en termes de faune, de flore ou de patrimoine, l'offre en matière de randonnées pédestres constituant un atout majeur pour le tourisme dans nos communes aujourd'hui : un tourisme vert, familial et économique ! Un nouveau balisage réalisé à l'échelon cantonal a été mis en place en liaison avec le comité départemental des randonnées.

Il convient aussi de noter que depuis 2012, toutes les randonnées du secteur sont répertoriées comme toutes celles de l'Aveyron. A chaque randonnée correspond une fiche détaillant le

parcours et les éléments à ne pas manquer. Ces fiches sont disponibles dans tous les OT et syndicats d'initiative pour tous les randonneurs à moindre coût.

LES RANDONNEES PROPOSEES

Courir en Lévézou, ce sont des randonnées toute l'année sur les sentiers de nos communes et sur tout le département avec quatre rendez-vous phares en juillet et août .

Les rendez-vous tout au long de l'année

- Les balades du jeudi : 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de septembre au mois de juin
- Les randonnées mensuelles : 2^{ème} dimanche de chaque mois avec une rando raquette en février et un voyage rando au mois de mai (en 2015, direction les Pyrénées Orientales).
- Nouveau rendez-vous depuis 2013 : la marche nordique encadrée par Claude Benoît, animateur diplômé, qui ouvre la marche une fois par mois le samedi matin.

Randonnée des noctambules : mardi 21 juillet 2015

Une randonnée pour partir à la découverte des Rasperes au cours d'une descente de 12 km depuis Villefranche de Panat. Après quelques kilomètres dans les chemins, les randonneurs découvrent de superbes panoramas sur la vallée du Tarn au fur et à mesure de la descente vers Ayssènes à travers les forêts de châtaigniers. L'apéritif aux saveurs locales est offert à l'arrivée avant le pique-nique au Roc Saint-Jean, magnifique belvédère d'où l'on peut apprécier le Tarn et le Lévézou. À la nuit tombée, retour à Villefranche de Panat avec le Petit Train des Rasperes pour les enfants et en bus pour les adultes.

Une balade familiale, accessible à tous dès le plus jeune âge.

3 départs sont proposés : un départ du Truel, un départ de Saint-Victor et Melviu, un départ de Villefranche de Panat.

« Entre ciel et lac » : mardi 28 juillet 2014

De Salles Curan à ... Salles Curan, en passant par les prairies, la forêt et les rives du lac, sans oublier la pause gastronomique à la Vierge des Lacs agrémentée de superbes points de vue sur les environs. C'est une randonnée de 16km entre verdure et éoliennes. Au pied de la Vierge, c'est un apéro musical animé par une banda qui attend les randonneurs avant le pique nique tiré du sac. Le retour se fait avec le coucher de soleil sur les eaux de Pareloup. 4^{ème} édition en 2015.

Balade au crépuscule (17^{ème}) : mardi 4 août 2015

Une balade ouverte à tous, qui amène les marcheurs à la Tour de Peyrebrune par les sentiers balisés. Au choix, départ de Salles Curan (20 km), de Villefranche de Panat (15 km) ou d'Alrance (9 km). Le point de ralliement est bien évidemment la Tour. A l'arrivée, le pot de l'amitié et pour se restaurer, un bon repas en plein air. A la tombée de la nuit, le traditionnel retour aux lampions. Le tout dans une ambiance très conviviale avec animation musicale.

Les marcheurs ont en plus la possibilité de visiter la Tour gratuitement. Près de 300 participants.

Camins e castel : 18 août 2015

Situé au confluent du Tarn et de l'Alrance, Brousse le Château est classé parmi les plus beaux villages de France. Construit sur un éperon rocheux, le château fort du IX siècle et son enceinte fortifiée dominant ce petit bourg médiéval. Le site compte d'autres richesses architecturales historiques : l'église, l'oratoire, les ruelles, le vieux pont ... C'est donc tout naturellement et forte du succès de ses différentes expériences que l'association Courir en Lévézou a décidé de proposer en 2010 une nouvelle randonnée à la découverte de ce village de charme. Trois points de départ sont proposés Broquiès (8 km), Lincou (6 km) et Lestrade (15 km) tout en descente dans la vallée ...avec à l'arrivée, le traditionnel apéritif aux saveurs locales avant le pique-nique au bord du Tarn ou au sein des remparts. Les randonneurs se voient aussi proposer des visites guidées du château.

Les chiffres...

Rando	Participation						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Rando des Noctambules	171	195	239	200	207	176	
Balade au crépuscule	256	357	361	350	350	307	
Camins e castel	0	0	233	250	180	220	
Entre ciel et lac	0	0	0	0	132	122	

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

L'Association de l'Aide à Domicile en Milieu Rural des Communes de Alrance et Villefranche-de-Panat continue son action en dépêchant les aides à domicile auprès des familles du secteur de plus en plus nombreuses.

L'Assemblée Générale du 25 Juin 2014 s'est tenue devant un public d'adhérents de



bénéficiaires, de salariées et en présence de Monsieur Jean-Pierre DRULHE, maire d'Alrance, de Monsieur Marcel BOUDES, maire de Villefranche-de-Panat ainsi que de Madame CAUSSIGNAC, responsable au sein du conseil d'administration de la Fédération Départementale de l'ADMR.

Bilan de l'année 2013 : Au 31 décembre 2013, 13 salariées sont en activité, soit 7,86 en équivalent temps plein. 70 personnes âgées ou

handicapées, 3 familles et 1 particulier employeur ont été aidés par les aides à domicile qui ont parcouru 43 829 km pour assurer 11 382 heures de prestations. L'importante activité économique de l'association a généré 222 033 €

Mesdames Yvette LACAZE et Marie-Claire BELET ont été nommées en qualité de membre du 1^{er} collège au conseil d'administration, en remplacement de Messieurs Robert GALTIER et Serge TOURREL démissionnaires.

L' A.D.M.R. à votre écoute : Les aides à domicile interviennent en semaine ainsi que les dimanches et jours fériés chez les personnes nécessitant une présence indispensable pour les actes essentiels de la vie. Amandine Maillé, secrétaire salariée de l'association peut être contactée les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi, de 13h30 à 16h30, lors de ses permanences. En cas d'absence et pour tous renseignements, laisser vos coordonnées sur la messagerie téléphonique au **05.65.47.69.23** ; en cas d'urgence, contacter la présidente Geneviève GUITARD ou la vice-présidente Yvette BOUTON.

Meilleurs Vœux

du Conseil d'Administration

et des salariées de l'A.D.M.R.

Alrance - Villefranche de Panat

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015

AUTO SPORT DURENQUE- RALLYE MONT LAGAST



En 2014 le rallye de Durenque Mont Lagast a fêté son 10e anniversaire. Et pour souffler ses bougies l'épreuve a, une fois encore, réuni un beau plateau, tant en quantité (plus de 110 équipages engagés) qu'en qualité. Une preuve que l'attrait pour cette manifestation se confirme année après année. Jean-Luc Pin, le président du Durenque Auto Sport, organisateur de l'événement, y voit avant tout le résultat d'un travail de fond sur l'accueil des pilotes mais également la mise en place d'un parcours sélectif.



L'équipage Da-Cunha-Durand vainqueur de l'épreuve 2014

Le tracé et le timing de l'épreuve sont restés identiques à ceux de 2013 : deux spéciales au programme, celle de Saint-Léon (7,5km) à parcourir deux fois le samedi, et celle de Saint-Maurice (8km), trois fois le dimanche. Au total, ce sont donc 39 kms de chrono et près de 100 en liaison qu'on du effectuer les équipages au cours d'une course comptant pour la Coupe de France des rallyes ainsi que pour le championnat du comité Midi-Pyrénées et Martinique.

A Alrance, c'est le samedi que la centaine de véhicule est venue faire une halte sur la place du village où les attendait un public impatient. Comme les années précédentes, les pilotes et copilotes se montrés disponibles notamment avec les enfants qui les ont beaucoup sollicité.



Pas de place perdue pour pouvoir garer toute ces voitures...

Les concurrents repartent un par un et toutes les minutes.



Encore une belle réussite pour cette édition 2014 grâce à tous les partenaires locaux. Bonne année à tous et rendez-vous les samedi 22 et dimanche 23 août 2015, avec pour Alrance quelques petits changements dus aux travaux prévus sur la place du village. Restez informés !

Les membres de l'Auto Sport de Durenque



AFM TÉLÉTHON 2014
Canton de Saint Rome de Tarn
et Commune d'Alrance

**5 ET 6
DÉCEMBRE**

Nous tenons à vous adresser nos plus sincères et chaleureux remerciements pour votre engagement à nos côtés pour cette édition 2014 du Téléthon.

Nous sommes fiers d'annoncer la somme réunie cette année soit :

30696,85€

Ce résultat est exceptionnel, il est le fruit d'une mobilisation importante. Une fois de plus, la générosité des habitants du **Canton de Saint-Rome de Tarn** et de la **Commune d'Alrance** s'est exercée spontanément à travers de nombreux événements organisés.

Vous avez su démontrer que vous aviez du cœur et le sens de l'engagement, et ce malgré un contexte que nous savons tous difficile.

Ce bel élan de générosité nous conforte dans notre volonté d'aller plus loin, plus vite pour les malades. Comme vous le savez, le combat contre les maladies génétiques se poursuit plus que jamais.

Il faut savoir que grâce à ces dons, une multiplication des essais thérapeutiques est possible.

En effet, en plus de **300 programmes** de recherche, l'**Association Française contre les Myopathies (AFM)** soutient une trentaine d'essais thérapeutiques concernant une vingtaine de maladies rares du sang, des muscles, du cerveau, du foie et de la vue.



Un énorme merci aux généreux commerçants, donateurs, élus, SIVOM et aux associations de toutes les communes qui nous ont soutenus dans cette action de solidarité.

Mille merci à tous et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !!!

**Les Délégués cantonaux,
Magall Soulié et Daniel Crassous**

**Un merci tout particulier aux discomobiles et musiciens
qui ont généreusement offert leur prestations.**



Associations, Particuliers, pour vos animations festives,
Contactez :

**DISCOMOBILE
PYRAMIDAL**
06 70 55 15 63

**Papy
Michel**
06 10 20 74 15

No Réson
06 45 46 72 77

ETAT CIVIL 1914

16^e feuille

Clos le présent registre au nombre de cinquante-deux inscriptions, le premier janvier mil neuf cent quatorze par nous Maire de la Commune d'Urbanus Saucy-le-Vieil

Geyr

Table alphabétique des naissances, Mariages et Décès de l'année 1914

Naissances		
1	Albert Germain Odry Hippolyte	16 avril 1914
22	Alauzet Hermette Agnès Marie	28 juillet
24	Alric Emile Henri Victor	2 août
25	Azémar François Albert Roger	24 octobre
25	Bonnepois Raphaëlle Rose	7 août
44	Boulouis Ernestine Louise	20 juil.
27	Conae Ernest Marius	12 juil.
32	Camboulives Louis	8 octobre
33	Carrière Marie Beatrix	10 juil.
40	Cazottes Joseph Auguste	8 juil.
53	Druelhe Léticia Rosa	18 octobre
12	Fabre Marie Julie Louise	3 mai
47	Fabre Marie Julie	9 juil.
29	Fabre Ernest Fernand	4 octobre
10	Geneste Gabrielle Marie	26 avril
13	Grimat Armand Justin	7 mai
26	Garraud Ernest Docteur	17 août
37	Gallier Marie Marcelle	30 octobre
11	Gammes Juliette Angèle	12 mai
4	Lacombe Gabrielle Lucie	11 Mars
26	Lermet Eugénie Thelmonie	15 août
45	Lermet Hippolyte Ernest	29 juil.
8	Lerral Adèle Marie Julie	19 juil.
42	Lerral Denise Germaine	13 juil.

22	Vigour Auguste Javel Ernest	25 juillet
37	Vigour Léon Alfred Hippolyte	26 octobre
	~~~~~ Marius ~~~~~	
28	Bonnefais Javel Joseph et Massol Louise	20 fleur
18	Belit Adrien et Bonnefais Marie Claire	23 juin
20	Duress Mathieu G. et Albert Amélie	12 juillet
9	Goneste Marius Jules et Goneste Béatrice	27 avril
17	Tuech Martin Basile et Mulet Marie	20 juin
	~~~~~ Décès ~~~~~	
48	Albernet Joseph	12 décembre
5	Boutonnat Frédéric	29 Mars.
43	Bonnefais Basile	22 fleur
2	Comitis André	22 février
15	Castoni Marie Rosalie	24 Mai
31	Costes Christine	8 octobre
35	Camboulives Louis	24 octobre
38	Carrière Marie Béatrice	7 fleur
6	Chalvin Fernand Jean	31 Mars
21	Chalvin Auguste	8 juillet
49	Chustant Adrien	14 décembre
51	Gaubert François	21 décembre
39	Jean Jean Arrien	8 fleur
16	Mort-né	9 juin
19	Mort-né	30 juin
44	Mort-né	13 fleur
46	Rouquet Hippolyte	30 fleur
1	Souret Marie	25 février
3	Solie Marie	11 Mars
14	Sermet Joseph	21 Mai
50	Sermet Hippolyte	18 abri
	~~~~~ Geyss ~~~~~	

## ETAT CIVIL 2014

### NAISSANCES

- ANGLES-LATIEULE Flavie, Manon à Rodez (Aveyron) 30.03.14
- COSTES Léo, Camille, Georges à Rodez (Aveyron) 28.07.14
- SOULIE Enzo, Mathis à Rodez (Aveyron) 30.10.14

### MARIAGES

- ALAUZE Michel, Sylvain  
et RANDEYNES Magali, Florence 01.03.14
- CALVET Michel, Roger, Jean-Pierre  
et FABRE Simone, Maria, Martine 28.06.14
- CANAC Sébastien, Denis, Jérôme  
et DRULHE Amandine, Bénédicte, Laurence 02.08.14
- LAUZAT Luc, Michel, Lucien  
et MOLINIER Angéline, Justine 12.07.14
- SOULIE Aurélien, Marc, Laurent  
et VILLENEUVE Laura, Alicia 21.06.14
- VIRENQUE Ludovic, Fernand, Roland  
et LATIEULE Mathilde, Virginie, Françoise 16.08.14
- PAULHE Samuel, Jean-François  
et VAYSSIERE Anne Lise Stéphanie 23.08.14

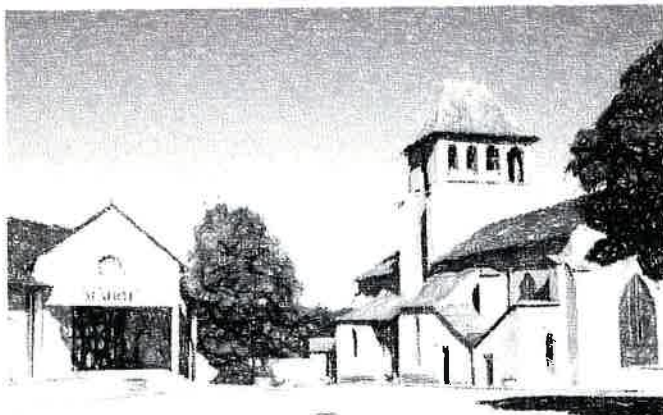
### DECES

- REY Henriette, Augustine, Angèle Veuve JEANJEAN 14.11.14
- CABOT Juliette, Marie-Claire, Augusta Veuve CRAYSSAC 17.07.14

### DECES SURVENUS HORS DE LA COMMUNE

- CADARS SERIN Maria
- CHAMPEAU Robert
- CHRESTEIL Fernand
- DAUVERGNE LUNAC Antoinette
- MALIE Jean-Pierre
- PICARD Joseph
- SOULIE Paul
- FABREGUETTES Jean
- SERIN ENJALBERT Simone
- DELMAS Lucien
- GABEN LOUBIERE Louise
- VAYSSE Firmin
- ALAUZE ANGLES Renée
- COSTES Raymond
- POUGENQ CAPELLE Odette

## COMMENT JOINDRE ...



### **La Mairie d'Alrance**

Tél 05.65.46.56.46

Fax 05.65.46.40.05

[mairie-alrance@orange.fr](mailto:mairie-alrance@orange.fr)

[www.alrance.fr/](http://www.alrance.fr/)

ouverture :

lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi  
de 09 h à 12 h 00

### **Le Maire**

Mr Jean-Pierre DRULHE

Le Jouanesq 12430 ALRANCE

05 65 46 42.07

### **Les Adjoints**

Mr Bernard CLUZEL 05.65.46.50.41

Mr Philippe DOYEN 05.65.46.45.92

Mme Claire LATIEULE 06.12.86.47.60

### **Le Député**

Mr Alain MARC

8 Rue Lamartine 12400 Saint-Affrique

05.65.99.05.81

### **Le Conseiller Général**

Mr Jean-Louis GRIMAL

MAIRIE 12410 CURAN

05.65.46.35.89

### **L'agence postale d'Alrance**

ouverture : mardi, mercredi, jeudi,

vendredi de 09 h 30 à 12 h 00

samedi de 10 h 00 à 12 h 00

05.65.46.55.00

### **La Préfecture de l'Aveyron**

Place du Général de Gaulle / BP 715 /

12007 RODEZ

05.65.75.71.71

### **Le Conseil Général de l'Aveyron**

BP 724 / 12007 RODEZ

05.65.75.80.00

### **La Trésorerie du Lévezou**

12290 Pont de Salars 05.65.46.84.24

12410 Salles-Curan 05.65.46.34.13

### **La Sous-Préfecture**

BP 354 12103 MILLAU

05.65.61.17.00

